

# Compte rendu de la réunion de la commission des travaux – voirie du 16 avril

## 1 Voirie :

Afin de pouvoir entretenir les plus de 50 kms de voirie, il a été validé :

- Alternance grave + bi-couche sur les portions les plus abimées sur plusieurs chemins (on ne fait pas un seul chemin). Nous pouvons avoir une subvention du département (le FIC : fond des initiatives communales)
- Une année sur (à voir, suivant les subventions) du point à temps sur tous les chemins.
- De l'enrobé sur les parties du bourg.

Pour cette année comme il n'y aura pas de subvention, il a été acté qu'une campagne de point à temps sera réalisée. Laurent M, Guillaume D et Jacky M feront le tour des chemins au printemps afin de mettre un ordre de priorité.

Afin de réaliser un planning pour déterminer les ordres de priorité pour les prochaines années, la même équipe fera le tour de la voirie à l'automne.

## 2 Bilan des biens immobiliers de la commune :

Pour chaque bâtiment appartenant à la commune Laurent M, Philippe F, Guillaume B, Véronique M, Marco Olivier B vont remplir une fiche qui va reprendre les différentes caractéristiques (état de la toiture, menuiserie, chauffage, etc). Ces fiches permettront de hiérarchiser les travaux pour les prochaines années.

## 3 Point sur le matériel :

Un point de vigilance est à apporter sur le tracteur Valtra, les VL, l'épareuse.

## 4 Sécurité des abords des écoles :

Au niveau de l'école maternelle, après discussion et afin de garder un maximum de places de parking, seul le passage piéton devant l'école sera protégé par les feux. En conséquence, les enfants qui mangent à la cantine traverseront la route devant l'école et il faudra protéger le cheminement tout le long du trottoir pour empêcher les voitures de se garer. Les jardinières seront enlevées et remplacées par des potelets. Du côté de l'école et jusqu'au crédit agricole, toutes les places de parking seront mises en « arrêt minute ».

Au niveau de l'école élémentaire, la loi n° 2019-1428 (Neutralisation du stationnement motorisé dans les 5 m en amont du passage piéton d'ici au 31 décembre 2026) impose d'interdire le stationnement au moins 5 m avant le passage. La proposition d'une allée piétonne en haut de la butte le long de la maison de santé ne fait pas l'unanimité d'une part du côté des professionnels de santé et de l'autre de la commission. La possibilité de mettre des potelets sur le côté gauche (lorsqu'on vient du bourg pour se rendre au plan d'eau) afin de proposer une voie sécurisée pour les piétons (et empêcher le stationnement des voitures) est retenue. Elle sera proposée lors d'un conseil d'école.

## 5 Eclairage des terrains de sports :

Petit rappel : la compétence éclairage publique a été donnée à territoire d'énergie 63 (ex SIEG). Ils subventionnent le projet, ils choisissent l'entreprise la SCIE et décident de l'année des travaux. A l'heure actuelle, entre la délibération de la commune et les travaux, il se passe 3 ans.

Pour le terrain de pétanque, les travaux qui sont prévus pour 2027 et pour le terrain de rugby 2028.

Pour cette année, il est proposé d'acheter deux ou trois lampes solaires afin de tester l'efficacité.

## 6 Salle de VDL

Dans les années à venir, des gros travaux sur cette salle vont être réalisés. En attendant, la grande salle a été repeinte et il faut repeindre les petites. Avant ces travaux, il semble judicieux de voir si des éléments sont à enlever et si la configuration est à revoir. Après discussion, la majorité valide la suppression de la cheminée dans la cuisine actuelle et la suppression de la cloison dans la salle d'entrée ainsi que la cloison entre la petite salle d'entrée et la grande salle. L'armoire réfrigérée sera à enlever aussi.

## 7 Cour école maternelle

Suite à la demande de supprimer le goudron sur une partie de la cour de l'école, la commission indique que cette proposition va amener de l'humidité au niveau des fondations et ensuite au niveau des solives (ce qui a déjà été le cas) et que les travaux pour éviter cette conséquence sont trop importants. Donc la commission n'est pas d'accord pour supprimer le goudron et donc cette étanchéité.

## 8 Solution éclairage public dans les hameaux

Deux lampes solaires vont être achetées afin de tester l'efficacité.

## 9 Panneaux solaires sur la salle omnisport

La commission ne voit d'objection de mettre des panneaux sur la salle.

## 10 Infos

Les travaux d'assainissement avancent bien et seront finis d'ici fin avril.

Une étude de coût pour mettre le triphasé au chalet va être réalisée.

La location d'un bureau place Lamothe pour l'association Rural Combo est validée.